

Bien vivre

N° 9

à Saint-Donat

• Bulletin municipal d'information • avril • mai • juin 2016

Saint-Donat

*Saint Donat sur l'Herbasse*  
*Festival*  
**INTERNATIONAL**  
**DE FOLKLORE ET MUSIQUE DU MONDE**  
*Le 5, 7, 11 et 12 juillet – place Chancel*  
*si mauvais temps, spectacle reporté à la halle des sports*



*Spectacles gratuits à partir de 20h*



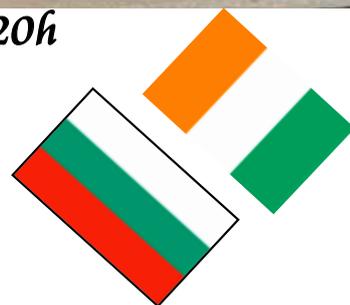
Représentations :

Mardi 5 juillet - Croatie

Jeudi 7 juillet - Kazakhstan

Lundi 11 juillet - Côte d'Ivoire

Mardi 12 juillet - Bulgarie



*Renseignements à l'Office du tourisme de St Donat – 04 75 45 15 32*



*La table de Jean-Jacques*  
**Sonorisation : Art en Ciel**  
[www.empi-et-riaume.com](http://www.empi-et-riaume.com)



# Le mot du Maire



Notre nouvelle intercommunalité

En date du 20 avril 2016, Monsieur Le préfet de la Drôme et Monsieur Le Préfet de l'Ardèche ont pris l'arrêté du projet de périmètre d'une communauté de communes issue de la fusion de l'Hermitage Tournonais avec la communauté de communes du Pays de l'Herbasse.

Cet arrêté a été notifié au président de chaque EPCI intéressé afin de recueillir l'avis de son organe délibérant et concomitamment au maire de chaque commune incluse dans le projet de périmètre afin de recueillir l'accord de chaque conseil municipal. A compter de sa notification, les organes délibérants des EPCI et les conseils municipaux disposent d'un délai de soixante-quinze jours pour se prononcer. A défaut de délibération de l'organe délibérant ou d'un conseil municipal dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

La fusion définitive sera prononcée par arrêté des conseils municipaux des communes incluses dans le projet de périmètre.

Cet accord doit être exprimé par la moitié au moins des conseil-

lers municipaux des communes intéressées représentant la moitié au moins de la population totale de celle-ci, y compris le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins le tiers de la population totale.

La date d'effet de l'arrêté portant fusion des communautés de communes est fixée au 1er janvier 2017.

Entre temps, les conseillers municipaux devront se prononcer sur le périmètre, la représentativité, le lieu du siège et sa dénomination.

Nous devons également travailler sur le volet fonctionnel dont l'objectif est de permettre en continuité des services de nos deux entités et de faire converger les différentes pratiques afin de constituer un mode de fonctionnement unique, s'appuyant sur un organigramme précis et reconnu par tous.

## Aimé CHALEON

Chevalier de la Légion d'honneur

Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse

Conseiller départemental délégué



## Horaires d'ouverture de la mairie :

| LUNDI           | MARDI           | MERCREDI         | JEUDI           | VENDREDI         |
|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|
| 8H00<br>à 12h15 | 8H00<br>à 12h15 | 8H00<br>à 12h15  | 8H00<br>à 12h15 | 8H00<br>à 12h15  |
|                 |                 | 14h00<br>à 16h15 |                 | 14h00<br>à 16h15 |

Site internet de la commune : [www.ville-st-donat.fr](http://www.ville-st-donat.fr)

Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :

Directeur de la publication : Aimé CHALEON

Conseillères déléguées : Jacqueline Degroote et Cathy Moulin

4 parutions : mars – juin – septembre – décembre

Impression : DESPESE imprimerie : 2000 exemplaires.

Dépôt légal : A parution - Distributeur : société Distribal

## Sommaire :

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Le mot du Maire .....                 | 2          |
| Affaires scolaires .....              | 3          |
| Police municipale .....               | 4          |
| Souvenirs .....                       | 5          |
| Environnement .....                   | 6, 7 et 10 |
| Rétrospectives .....                  | 8 et 9     |
| CCAS .....                            | 10         |
| Vie locale .....                      | 11         |
| Manifestations .....                  | 12 et 14   |
| Folklore .....                        | 13         |
| Libre expression .....                | 15         |
| Habitants du Pays de l'Herbasse ..... | 16         |

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.

## Bilan de l'année scolaire

Alors que l'année scolaire 2015 - 2016 s'achève, les écoliers Donatiens ont été accueillis dans les différents services périscolaires : garderie du matin et soir, restauration scolaire, TAP (temps activités périscolaires).

De nombreux agents communaux se mobilisent chaque jour pour le bon déroulement des services mis à la disposition des enfants et de leur famille.

- La commune a choisi l'élaboration et la confection des repas dans son restaurant scolaire construit en 2007. Une équipe de professionnels assure un service de qualité. Les conseils d'une diététicienne pour l'élaboration des menus permettent de respecter la qualité et la valeur nutritionnelle des repas, objectifs basés sur le PNNS (programme national nutrition santé).

- Avec la réforme des rythmes scolaires, la commune de Saint-Donat propose des TAP (temps activités périscolaires). Ces activités : manuelles, physiques, culturelles, sont animées par quelques agents de la commune qui ont développé de réelles compétences lors de leur diverses formations. La commune sollicite aussi des professionnels de l'animation qui proposent des jeux, activité musicale, yoga, anglais, volley-ball, foot, diverses danses, pratique du djembé, théâtre expression etc...

### Quelques chiffres :

La garderie du matin est fréquentée en moyenne par **37 enfants**.

La garderie du soir la fréquentation est en moyenne de **30 enfants**.

Le mercredi de 11h30 à 12h30 un service de garderie est assuré.

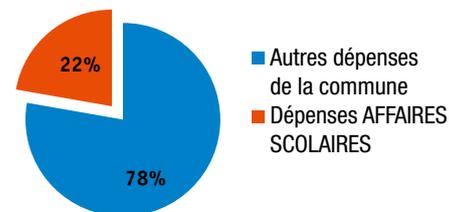
Ce sont **195 élèves** en moyenne qui déjeunent chaque jour à la cantine.

Nous avons découvert un échantillon de ces activités lors des portes ouvertes du 5 avril dernier. De nombreux parents ont appréciés la diversité des activités, les performances des animateurs et le plaisir de tous ces enfants qui tout au long de l'année scolaire découvrent des disciplines dans la détente et la bonne humeur.

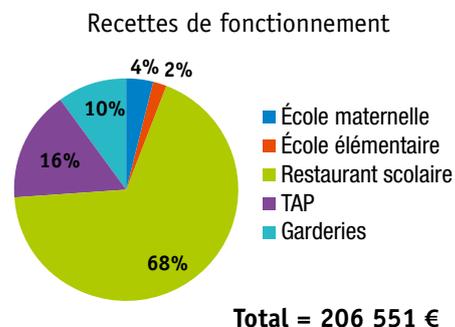
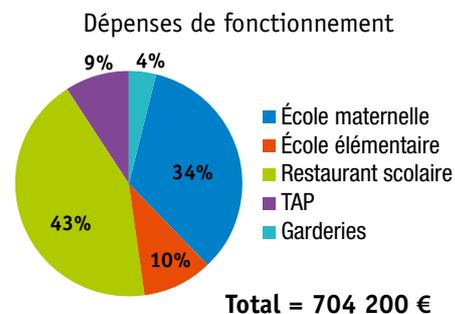
Vous trouverez toutes les informations sur le site de la ville de Saint-Donat sur l'Herbasse .

Monsieur le Maire, Aimé Chaléon, madame Christine Jouvin, vice-présidente de la commission scolaire, entourés du conseil municipal auront le plaisir d'accueillir **tous les élèves de CM2 le vendredi 17 juin à 17 H dans la cour de la médiathèque** pour remettre à chacun des élèves un dictionnaire ou dans la salle Villard en cas de pluie.

### Affaires scolaires et dépenses de fonctionnement



### Répartition des services «Affaires scolaires »



## ECOLES Louis ARAGON et Elsa TRIOLET : Que fait-on pendant les TAP ?

Le mardi 05 avril 2016 au gymnase de l'école ARAGON a eu lieu la présentation des TAP (Temps d'activités périscolaire) du 2<sup>ème</sup> cycle (de janvier 2016 au 8 avril 2016) suivis par les enfants des écoles publiques maternelle et élémentaire de Saint-Donat sur l'Herbasse.

Après l'accueil des familles et le souhait de bienvenue par Mme JOUVIN, adjointe chargée des affaires scolaires, Evelyne a commenté le déroulement de la soirée, qui a commencée par une exposition du

travail manuel réalisé par les enfants, puis est venu le tour de la présentation de quelques activités : fabrication de jeux avec la Maison du jeu, Volley avec Cindy, foot, handball, activité musicale, anglais etc... et enfin un petit spectacle où les enfants ont présenté, avec ou sans leurs animateurs : danse biguine, danse contemporaine et théâtre, yoga et percussions avec Florent et ses djembés.

**Les parents présents ont ainsi pu voir et surtout se renseigner sur les activités**

**proposées à leurs enfants.** La soirée s'est terminée dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié.





## Premier bilan pour notre radar pédagogique

Comme vous avez pu le constater depuis plus d'un mois à l'entrée de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, par la route de Romans (avenue Raymond Pavon), l'entrée de la ville est équipée d'un «radar pédagogique», zone à **50 Km/h**.

Voici ce que révèle le premier bilan de ce mois écoulé dans la période du 08 avril au 09 mai 2016. Le radar enregistre les véhicules entrants et sortants de Saint-Donat, mais seule la vitesse d'entrée dans la ville s'affiche sur le radar pédagogique.

Toutes ces données sont enregistrées dans le radar et la police municipale récupère les statistiques sur informatique.

### La fréquence des véhicules :

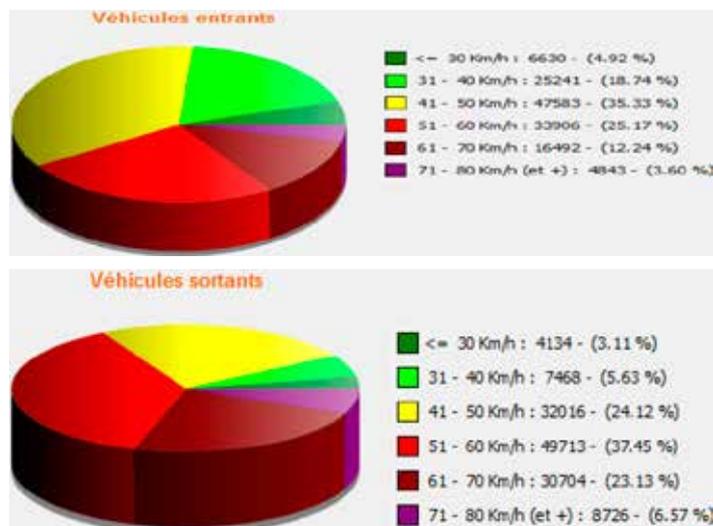
- Véhicules entrants = **134 695 véhicules**
- Véhicules sortants = **132 761 véhicules**

### La vitesse moyenne des véhicules :

- Sens entrant (Romans / Saint-Donat) = **48,57 Km/h**
- Sens sortant (Saint-Donat / Romans) = **54,75 Km/h**

Comme le montrent les camemberts (graphiques) utilisés pour présenter les statistiques en pourcentage, **il y a encore beaucoup trop de vitesses excessives**.

### Synthèse des mesures de vitesse par tranche kilométrique :



Nous constatons qu'il y a encore des efforts à faire, afin de réduire notre vitesse dans notre commune. Alors bonne route à tous.

## Affaires patriotiques

### Commémoration des événements du 15 juin 1944



Le mercredi 15 juin 2016 à 11h, nous commémorerons, comme chaque année, les événements qui se sont déroulés en juin 1944. Lors de cette cérémonie, il sera inauguré le rajout de la photo du gendarme Louis FAU sur la plaque commémorative déjà présente à la gendarmerie de Saint-Donat. Des photos ont été retrouvées grâce aux travaux menés par l'association du «patrimoine du pays de l'herbasse» qui a pour présidente Mme Anne LAURENT.

#### Historique des événements du 15 juin 1944 :

Louis FAU est gendarme à Saint-Donat. Sa femme est institutrice de l'école primaire publique. Il a 32 ans en 1944. Comme d'autres gendarmes, il aidait les réseaux de Résistance. Au matin du 15 juin, averti

de l'arrivée des Allemands, il part se cacher dans un tas de bois au bas de la route de Bathernay. Le lieutenant DESGRANGES et le gendarme RÉCHAUTIER, qui étaient arrivés la veille du maquis et partaient se cacher dans les bois plus haut, passent devant sa cachette sans le voir. Le gendarme FAU les interpelle et décide alors de se joindre à eux mais, moins rapide, il est rejoint par les Allemands.

Il demeure toute la journée avec les autres victimes de la rafle des soldats ennemis, devant la Poste. Il est interrogé puis emmené prisonnier le soir à Valence, puis transféré au Fort Montluc à Lyon.

Un attentat a lieu à la gare de Portes-les-Valence dans la nuit du 6 au 7 juillet 1944. Les Allemands font venir de Lyon à Portes-les-Valence, 33 prisonniers dont le gendarme Louis FAU pris à Saint-Donat le 15 juin. En représailles, ils sont fusillés le 8 juillet 1944 dans la gare.

Extrait du livre « Le 15 juin 1944 Un événement, des vies. Témoignages 1<sup>er</sup> cahier » 2005-2011, écrit par l'Association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse.

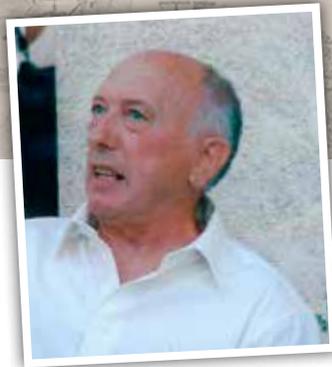
#### La cérémonie se déroulera comme suit :

- 11h00 : Cérémonie des événements du 15 juin 1944, à l'angle de l'avenue Georges BERT,
- 11h30 : Inauguration de la photo du gendarme Louis FAU à la gendarmerie de Saint-Donat,
- 12h00 : Vin d'honneur, servi au parc BERT.

Comme chaque année, vous êtes attendus nombreux pour commémorer ce triste événement de l'histoire de notre commune.



Plaque commémorative présente à l'entrée de la gendarmerie



## Denis PERMINGEAT pêcheur militant et méritant

Samedi 9 avril 2016, après avoir participé pendant toute une matinée à l'opération «rivières propres» (nettoyage des bords de l'Herbasse pour ramasser les débris engendrés par l'incivilité de ses concitoyens), après avoir partagé un moment de convivialité avec ses amis de la Gaule Romane et Péageoise, Denis PERMINGEAT s'est tué accidentellement suite à une chute.

Denis PERMINGEAT était un pêcheur aguerri et passionné. La pêche était, pour lui, le prétexte pour se retrouver «dehors» dans un espace de liberté. Denis allait au-delà du loisir, il pensait que chaque pêcheur se devait d'être engagé à défendre l'eau et plus précisément le milieu aquatique. Pour ces raisons, il avait rejoint l'équipe technique de la Gaule

Romane et Péageoise et faisait partie du conseil d'administration de l'association.

Son engagement était total. Denis savait exprimer très haut et très directement ses critiques sur les comportements ayant une incidence néfaste sur le milieu aquatique. Sa disponibilité était égale à ses exigences. Entre autres, par ses compétences (stage de formation à la Maison de l'eau et de la pêche en Corrèze), il permettait à la G.R.P. d'effectuer des opérations d'évaluation de la faune piscicole.

La G.R.P. est touchée au cœur ; au sens propre comme au sens figuré. Ses amis, Jacques, Roger, Michel, Bernard, Christophe, François, Jacky... perdent un compagnon, un

sourire, un blagueur et une ironie. Les pêcheurs perdent un soutien, un militant mais surtout un homme de terrain impliqué très fortement dans la vie associative.

Si pour, ses amis, Denis reste dans leur cœur, il laisse un message plus particulier aux Donatien. En effet, ses amis de la G.R.P. entendaient souvent Denis parler de son canal (canal des Usines). Il le connaissait bien et en faisait encore récemment un portrait paysager peu flatteur. Cet ouvrage, très ancien, il le considérait comme un patrimoine méritant mieux. Il serait juste qu'en sa mémoire ses idées de restauration ou d'amélioration se perpétuent et se développent.

Daniel Drach

La disparition brutale de Denis PERMINGEAT survenue dans sa 72<sup>ème</sup> année, aura touché de nombreux Donatien et autres habitants des communes environnantes.

Depuis les premiers jours de sa retraite, fortement engagé dans le monde associatif (Office de tourisme de SAINT-DONAT, Cyclo Club Donatien, Cyclo-Club Romains et Péageois, Gaule Romane et Péageoise), Denis donnait sans compter.

La participation, l'aide, le rendu du service était chez lui une chose naturelle.

En complément de ses engagements, il œuvrait beaucoup au sein de sa petite famille et aimait assouvir ses passions, ses plaisirs :

- La pratique du vélo de route et tout terrain (VTT).
- La pêche à la ligne en rivière et l'aide technique au sein de la Gaule Romane et Péageoise.

Il fut le premier président du CYCLO CLUB DONATIEN. Sous l'action de trois autres mousquetaires et amoureux de la «petite reine» :

Mrs. BILLON Bernard-Claude, DIDIER Pierre et Laurent, Denis fut un vecteur essentiel pour donner naissance à ce club au sein du Pays de l'Herbasse, le 13 OCTOBRE 1995 (Plus de 20 ans déjà!).

Sitôt les structures du club lancées, il avait des idées pleines la tête, durant les cinq années de sa mandature (1995-2000) :

**1996** - Grand week-end de l'ascension. Le CCD accueille les Belges de la cité d'HORNU (Belgique), afin de leur faire découvrir toutes les facettes de notre beau département... Et même au-delà ! Puisque le géant de Provence :

Le Mont Ventoux, avait été gravi.

**1996 à 1998** - il lance avec son équipe la création de :

- Le rallye des collines (vélo route).
- Le «DRAGON», épreuve de VTT.
- La course en ligne Ufolep : La Ronde Donatienne.

**1998** - Dans sa fonction d'un président à l'écoute et innovateur, il participe activement à l'anniversaire des 10 ans de jumelage entre OULX (Italie) et SAINT-DONAT. Un groupe de cyclistes ralliera la cité d'OULX après un périple de 240 Km. Il aimait cet échange réalisé entre les personnes d'autres horizons partageant la même passion. L'échange, le partage de ces grands moments avec des cyclistes d'autres nationalités en étaient la preuve.

Chaque année, il donnait le «la» pour une implication active de son club à la réussite de l'épreuve locale du TELETHON.

Septembre 2000 - Il hissa le Cyclo club Donatien dans l'organisation des championnats Rhône-Alpes du contre la montre (Ufolep) sur le site de Champos.

Etant retourné à son club d'origine des «années 80» (Cyclo club Romains Péageois)

où il pratiquait le vélo, il n'hésita pas à reprendre du service en tant que président, afin d'assurer la pérennité de cette structure sportive traversant des moments difficiles.

Denis vivait chaque moment intensément. Le samedi 09 avril 2016, jour de sa disparition, il intervenait en matinée comme bénévole et citoyen, au sein de la Gaule Romane et Péageoise, dans l'opération «Rivières propres», sur les berges de l'Herbasse.

Une belle démarche, un bel exemple !

Chacun d'entre nous, à SAINT-DONAT, dans les communes environnantes, au sein du monde associatif : loisirs, sports,... gardera le souvenir d'un homme animé d'une envie d'entreprendre, empreint d'une grande démarche de bénévolat dans chacune de ses participations de la vie courante ou associative.

Nous transmettons à son épouse, ses enfants, ses petits enfants, sa famille, toutes nos condoléances.

Attristés et peinés, les membres du Cyclo Club Donatien garderont le souvenir de leur président dynamique.

Pour les licenciés, les membres du bureau CC Donatien,

Gilles BARLET

## Journées environnement de la vallée Herbasse

**Une date à retenir : le 18 juin 2016.**

La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse vous accueillent à l'occasion des journées environnement de la vallée Herbasse sur le site du Lac de Champos à Saint-Donat.

La manifestation est gratuite et ouverte à tous de 10h00 à 18h00 sans interruption.

Venez profiter du cadre agréable du site de Champos pour découvrir davantage votre territoire, l'environnement et les mesures

de gestion mises en place pour le préserver.

A découvrir sur place :

- Un aquarium avec les poissons de l'Herbasse,
- Des ateliers sur les techniques de jardinage au naturel et de fabrication d'abris pour oiseaux et insectes,
- Une animation et des jeux sur la vie des déchets,
- Un stand de création de jeu avec des matériaux naturels et/ou récupérés,
- Une exposition des travaux réalisés par les élèves de la vallée Herbasse sur les

thèmes rivière et déchets,

- Une exposition et démonstration de l'utilisation d'un désherbeur thermique,
- Un jeu de piste,
- Un circuit de découverte à pied, ou à dos d'âne pour les enfants, des milieux aquatiques et des aménagements associés. Trois départs sont prévus à 10h30, 14h00 et 16h00 (inscription sur place par ordre d'arrivée).

Restauration rapide et rafraîchissements seront disponibles sur place tout au long de la journée.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (à travers la démarche Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes Drôme des Collines-Valence-Vivaraïis) contribuent financièrement à l'organisation de cet événement.



Animation sur les journées environnement en 2014 (photo CCPH)



La Verne, affluent de l'Herbasse, à Montrigaud (photo SIABH)



AUVERGNE - Rhône-Alpes

## Le fleurissement dans notre ville

Cette hiver aura été d'une grande douceur, en effet le fleurissement ne s'est pas interrompu de novembre à mai !

Pour cet été, le fleurissement sera dans la continuité avec des couleurs chaudes et des contrastes de couleurs froides !

Dans l'hiver, des massifs ont été retravaillés.



### Le massif face à l'entreprise Saurel

Avant



Après



### Le pied d'arbre Avenue du commandant Corlu

Dans ce massif, la souche a été conservée car le carottage était trop onéreux.

Une bâche ainsi que des cailloux de Chateaubourg ont été implantés.

Un lilas des indes, hibiscus, oranger du Mexique ainsi que quelques vivaces sont plantés.

Avant



Après



## Ça bouge en déchetterie du Pays de l'Herbasse !!

**De nouvelles filières pour donner une deuxième vie aux objets.**

Le conteneur réemploi, inauguré le 11 avril 2016 par M. Paul Moro (Vice-Président en charge de la gestion des déchets) et M. Philippe Vernet (Président du Comité de Pilotage Réduction & réemploi), et les associations membres de la Recyclerie Nouvelle R (voir encart) va permettre de collecter des objets pour Emmaüs et La Ressourcerie Verte.



- Emmaüs récupère tout objet, meubles, bibelots, jouets, électro-ménager, vaisselle, livres, en bon état qui pourraient trouver une deuxième vie dans un autre foyer.

- La Ressourcerie Verte elle, se charge de valoriser les matériaux et outillage de bri-

colage, construction, décoration, loisirs créatifs via sa matériauthèque.



Le conteneur textiles de la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération (PIHC) de Romans a pour vocation à collecter vos plus belles pièces. Ces vêtements seront revalorisés si nécessaire par l'équipe de couturière de la plateforme et retrouveront certainement une deuxième vie sur les cintres de Chic'la Boutique (place Jules Nadi - place de la mairie, à Romans). Vos textiles de moins bonne qualité vont toujours dans les conteneurs textiles «verts» présents sur le territoire. Une valoriste sera présente régulièrement sur le site de la déchetterie pour vous expliquer le fonctionnement et vous orienter

vers ces deux nouveaux conteneurs.

**Une filière de valorisation matière des meubles.**

Dans le courant de l'été, une nouvelle benne sera mise en place sur le site de la déchetterie. Elle vient en complément du caisson réemploi. Si vos meubles (tables, chaises, canapés, armoires, lits,...) ne sont pas en assez bon état pour trouver une deuxième vie dans le caisson réemploi, vous devez les déposer dans cette benne. Ainsi votre meuble, ou tout élément de meuble (étagère, pied de lit, tiroir,...) sera démonté et chacun des matériaux le composant sera valorisé dans la bonne filière.



## Journée Rivières propres

Le samedi 9 avril, pour la 6ème année s'est déroulée à Saint-Donat la journée «Rivières Propres».

Une trentaine de bénévoles encadrés par Jacques Porte de la Gaule Romane ont participé à cette action nécessaire à la sauvegarde de nos rivières.

Les équipes sont parties sur les rives de l'Herbasse, depuis le camping jusqu'au quartier des Alexis, sur les rives du Mardaret et du Canal des usines. Bien équipés de bottes, de gants, de sacs, de bonnes volontés, 700 kg de détritiques ont été ra-

massés. Nous pouvons souligner un tonnage en baisse mais des efforts restent à faire. En effet, des pneus, des pelles, des chaises, des lingettes...ont été collectés en grand nombre.

Tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'un buffet offert par la boulangerie Digonnet, le crédit agricole Centre Est, Netto et Super U, soutenu aussi par le conseil départemental et par la mairie de Saint-Donat.

La municipalité remercie chaleureusement tous ces partenaires et les employés



municipaux à l'oeuvre pour le ramassage des sacs, la disposition des points de collecte...

Nous espérons fortement que cette journée sera renouvelée l'année prochaine.

## N'en jetez plus !

Tout un chacun ou presque semble avoir pris la détestable habitude de les jeter dans les toilettes. On n'en peut plus dans les communes. Maires, techniciens et responsables de stations d'épuration

constatent les dégâts, engagent les réparations, puis font les comptes. Et ça chiffre. Car les lingettes n'ont jamais le temps de se dégrader entre la cuvette des WC et la station d'épuration. Imaginez dans les rivières ! Quand elles arrivent à la station, elles forment des filasses qui s'entortillent sur les tamis, les col-

matent et bouchent les pompes. Pendant ce temps, les eaux usées partent polluer le milieu naturel sans avoir été traitées. Régulièrement obstruées, les pompes de relevage s'usent de façon prématurée. Rappelons-le, biodégradable ou pas, c'est à la poubelle que doit finir une lingette jetable !



Foire aux Boeufs gras



Que s'est-il passé ces



Propos de livres sur les auteurs suisses, un moment convivial !



Dédicace du livre de Claude Didier « Les grands événements de la Drôme 1900-1950 »



24 avril, hommage aux victimes de la déportation de la seconde guerre mondiale



# dernières semaines ?

8 mai, 71<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale



samedi 28 mai Famille en Fête



Madame REBATTET Augusta a fêté ses 106 ans à la Résidence les Collines le vendredi 27 mai 2016 en compagnie du Responsable de l'établissement Mr MAGAUD Rémy, de résidents et d'agents d'accompagnements. Un après-midi chaleureux autour d'une animation karaoké terminé par un goûter d'anniversaire.

Le Maire, le Conseil municipal et le personnel de la mairie s'associent à la douleur de la famille de M. Denis Permingeat et nous n'oublions pas son investissement au cours de toutes ces années concernant l'opération rivières propres.



## Allergie à l'ambroisie entre fin juillet et mi-octobre



**C'est pourquoi il est nécessaire de détruire cette plante avant qu'elle soit en fleurs.**

À la fin de l'été, les pollens d'ambroisie peuvent provoquer des allergies gênantes

et parfois graves :

- Rhinite : nez qui coule, éternuement, maux de tête,
- Conjonctivite : yeux rouges, larmoyants, démangeaisons,
- Trachéite : toux sèche,
- Asthme : essoufflement, sifflement, toux,
- Urticaire ou eczéma (plus rare) : plaques

rouges, boutons, démangeaisons.

### OÙ LA TROUVE-T-ON ?

L'ambroisie se développe sous une exposition directe au soleil, donc sur une terre dénudée, retournée ou transportée par l'homme : - terrains résidentiels privés - terrains agricoles - terrains délaissés - chantiers de travaux publics et voies de communication - parcs et aires de jeux (plus rare)

ATTENTION ! On a constaté qu'elle proliférait autour des volières à oiseaux, car elle est contenue dans les mélanges de graines alimentaires.

### LA DÉTRUIRE

Une fois qu'elle est sortie de terre, la plante doit être détruite.

Pour cela vous pouvez : - l'arracher à l'aide de gants, en faisant attention au pollen qui est relâché au mois d'août par les fleurs (porter un masque), - la faucher si les surfaces sont importantes. Il est alors préférable de réaliser plusieurs fauches, dès l'apparition des fleurs.

## CCAS - Quelques rappels

### La Halte Relais

La Halte Relais France Alzheimer du CCAS de ST-DONAT propose aux personnes malades (maladie d'Alzheimer et maladies apparentées) et à leurs proches un lieu de soutien, d'écoute, de compréhension et d'échanges à travers des temps d'activités et de convivialité.

Les personnes sont accueillies gratuitement chaque lundi après-midi entre 13 h 30 et 16 h 15 par les bénévoles (au nombre de 9) et des intervenants professionnels (art-thérapeute, musicothérapeute, zoo-thérapeute).

Des actions spécifiques de soutien, entièrement gratuites sont proposées aux proches des malades : groupes de parole animés par une psychologue et une bénévole, ateliers de relaxation animés par une sophrologue, entretiens avec la psychologue (en cas de situation de crise).

Pour obtenir des informations complémentaires, s'adresser au CCAS au 04 75 45 04 04.

### Portage repas à domicile

Ce service est destiné à tout le monde. Que vous soyez une personne âgée ou non, malade ou non, invalide ou non, vous pouvez prendre les repas pour 1 semaine, 15 jours, 1 mois ou toute l'année, sans condition.

Les repas sont livrés tous les matins en liaison froide et peuvent être apportés pour toute la semaine, du lundi au dimanche ou pour quelques jours (ex : mardi, jeudi, dimanche).

Avec l'expérience, nous nous rendons compte que le passage du personnel communal est, pour des personnes seules ou isolées, un moment très attendu, convivial et rassurant.



### Atelier tricot

L'activité tricot se terminera fin juin pour reprendre, tous les jeudis de 14h à 16h, à partir du 15 septembre.

Nous tricotons de la layette, dans un climat très convivial, pour le CCAS et les Restos du cœur.

Vous savez tricoter, vous avez envie de participer à cette action caritative, alors rejoignez nous à la réouverture de l'atelier, en septembre.

Tél : 04 74 45 04 04

## PLAN CANICULE

La Préfecture de la Drôme demande à chaque municipalité de recenser toutes les personnes fragiles ou qui n'ont pas de famille, qui se sentent isolées ou simplement qui souhaitent, par

sécurité, que le service social de la mairie les contacte de temps en temps lors des fortes chaleurs.

Nous vous demandons de retourner à la mairie, service CCAS, le coupon ci-joint si vous vous sentez concernés ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Je souhaite être dans vos registres pour le plan canicule

CCAS : 11 rue Pasteur – BP 16  
26260 Saint-Donat sur l'Herbasse  
04 75 45 04 04 ou 04 75 45 10 32

## Infos sur les panneaux d'affichage que vous avez vu fleurir sur notre commune

Les emplacements définis par la commune sont les seuls lieux où la pose d'affichettes, affiches ou banderoles est possible et autorisée. En ces lieux, ont été installés des dispositifs matériels adaptés, panneaux ou mâts. Ils sont mis gratuitement à la disposition des associations.

Ces emplacements sont destinés aux associations, comités, structures économiques et organismes locaux, agissant dans le cadre de l'intérêt général et de leurs missions ou statuts.

**Les emplacements sont les suivants :**

- Place du 8 mai,
- Place Anatole France,
- Rond point du Patrimoine, route de Valence,
- Rond point Saint Anaclet, route de Romans,
- Halle des sports,
- Avenue Georges Bert.

Attention, l'affichage sauvage donnera lieu à l'établissement d'un constat et au retrait immédiat des publicités non auto-



risées par les services municipaux. Cet affichage pourra être suivi de l'engagement de poursuites à l'encontre de son auteur ou du bénéficiaire de la publicité.

## Nouvelle dénomination pour nos bâtiments communaux

(1) Le bâtiment qui abrite la salle du dojo se nomme Maison de Verdun.

(2) Le bâtiment de l'ex-école maternelle (dont les locaux de la Police Municipale et le CCAS) se nomme Maison Bajard.

(3) L'ex bâtiment MJC (locaux de la Maison du Jeux) se nomme Maison du Canal.

(4) Le bâtiment de l'ancien camping municipal s'appelle Le clos du Merdaret.

(5) La maison appelée par tous «Métifiot» se nomme officiellement Maison Métifiot.



## Envie de jardiner ?

C'est le moment de faire ses plantations.

Quelques parcelles sont disponibles. Pour plus de renseignements, contacter la mairie au 04 75 45 10 32 ou par mail à [contact@ville-st-donat.fr](mailto:contact@ville-st-donat.fr)



## Concours

Félicitation à nos élèves pour avoir remporté l'un des prix du concours national de la résistance et à leur principal M. Ledoux. Leurs travaux sélectionnés sur le plan départemental : les élèves du Collège du Pays de l'Herbasse ont remporté le 2<sup>ème</sup> prix.

## Association du Patrimoine du pays de l'Herbasse

**Pendant l'été, participez au Sentier Lectures «Résister à Saint-Donat 1940-1944»**

L'association du Patrimoine organise quatre animations dans l'été pour permettre à chacun de mieux connaître l'action de la Résistance à Saint-Donat durant la seconde guerre mondiale. Avec le support des témoignages de Donatiens de l'époque et des textes d'Elsa Triolet et Louis Aragon, les visites parcourent les lieux mêmes où se sont déroulés les événements.



Un public attentif aux textes lus durant le sentier lectures : «Résister à Saint-Donat 1940-1944» (Photo Patrimoine 2015)

Saint-Donat a été un lieu important de la Résistance cachée, avec des personnages connus comme le pharmacien Jean Chancel, et beaucoup d'autres plus anonymes.

Les deux cahiers «Un évènement, des vies» rassemblent les témoignages recueillis auprès de nombreux Donatiens ayant vécu pendant la Seconde guerre mondiale. Ils ont été édités par l'Association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse.

Les deux écrivains communistes, mondialement connus, alors fortement engagés dans la Résistance nationale, se sont cachés à Saint-Donat de juillet 1943 à septembre 1944 sous le nom de monsieur et madame Andrieux. Les beaux textes d'Aragon, la plupart écrits à Saint-Donat, illustrent avec poésie et force cette période douloureuse. Dans un ouvrage romancé, «Le premier accrocoûte deux cents francs», Elsa Triolet parle de cette période de sa vie dans le chef-lieu de l'Herbasse.

La dramatique journée de représailles allemandes du 15 juin 1944 marqua un tournant dans la vie des résistants et de tous les Donatiens.

**Calendrier des visites (gratuites), accompagnées par les membres de l'association :**

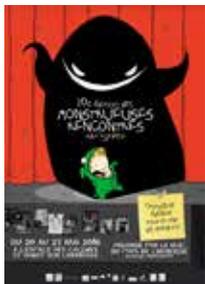
**Samedi 18 juin 2016 de 8h30 à 12h**, rendez-vous devant l'Office de Tourisme, marche jusqu'à la Croix bleue : 6 km sur un dénivelé de 178m par routes et sentiers (sur les pas d'Aragon et Triolet le jour de leur fuite de Saint-Donat, le 15 juin 1944). Possibilité de suivre en voiture. Prévoir chaussures et eau.

**Vendredi 15 juillet 2016 de 8h30 à 17h (à la journée)**, rendez-vous devant l'Office de Tourisme, randonnée jusqu'à Saint-Andéol (sur les pas d'Aragon et Triolet le jour de leur fuite de Saint-Donat, le 15 juin 1944). Prévoir chaussures et eau. Apporter son pique-nique.

**Vendredi 12 août de 8h30 à 12h**, rendez-vous devant l'Office de Tourisme, marche jusqu'à la Croix bleue : 6 km sur un dénivelé de 178m par routes et sentiers (sur les pas d'Aragon et Triolet le jour de leur fuite de Saint-Donat, le 15 juin 1944). Possibilité de suivre en voiture. Prévoir chaussures et eau.

**Samedi 17 septembre** (Journée du Patrimoine) de 14h30 à 16h30, départ à l'Office de Tourisme : déambulation dans les rues de Saint-Donat sur les lieux des événements du 15 juin 1944.

## Les Monstrueuses Rencontre à Saint-Donat : Un Évènement culturel départemental pour toute la famille



Après 10 folles journées de festivités, la 10<sup>ème</sup> édition des «Monstrueuses Rencontres», festival de théâtre par et pour les enfants proposé par la MJC du Pays de l'Herbasse s'est clôturée ce dimanche 29 mai.

Pour cette édition anniversaire, la MJC avait concocté un monstrueux programme composé de 53 spectacles.

Par ailleurs, plus de 800 enfants de 3 à 18 ans ont pu suivre cette année un parcours de pratique théâtrale, créer un spectacle autour du thème de cette édition «dix'cordes», et se sont produits pendant le festival.

Le public s'est déplacé nombreux : près de 500 spectateurs sont venus découvrir les spectacles pour les enfants proposés en week-end ou en soirée et pas moins de 2530 personnes sont venues applaudir les co-

médiens en herbe pendant les «après-midi spectacle».

Une très belle réussite pour la MJC qui a pu également expérimenter de nouvelles propositions pour cette édition.

Cette dixième édition a aussi été l'occasion de redire au public les objectifs, les enjeux et les valeurs fondatrices du projet des Monstrueuses Rencontres, notamment à travers la diffusion du film «Comme des pros» tourné lors des Monstrueuses Rencontres 2015 et qui retrace, à travers les interviews des principaux organisateurs, partenaires ou participants du festival, la naissance du projet et le sens que chacun y amène et y trouve.

Du haut de leurs 10 ans, les Monstrueuses Rencontres font désormais figure d'évènement phare dans la vie culturelle du Nord Drôme, avec un rayonnement qui s'élargit chaque année tant par la provenance des groupes participants que des spectateurs! Saint-Donat peut être fière de son festival, repéré par le ministère de la culture, avec

5 autres festivals en France comme remarquable. Les Monstrueuses rencontres ayant la particularité rare d'un festival par et pour les enfants, centré sur la découverte et l'entrée dans le théâtre sera mis à l'honneur avec Mme la ministre de la culture en décembre à Paris.

Cet évènement est soutenu par la CCPH, le Conseil départemental, notre conseillère départementale Mme Emmanuelle Anthoine, notre député Mme Nathalie Nieson, la DDCS, et la DRAC qui par leurs soutiens, reconnaissent l'intérêt d'un tel projet. Un grand coup de chapeau donc aux nombreux bénévoles et à toute l'équipe de la MJC qui donne vie à ce magnifique évènement.

Et si la MJC se concentre sur l'organisation de sa «fête de la MJC» les 10, 11 et 13 juin, elle commence déjà à préparer la prochaine édition des Monstrueuses Rencontres, qui aura lieu du 13 au 21 mai 2017.

## **FOLKLORE : festival gratuit et ouvert à tous sur la place Chancel, mis en place par la municipalité**

Pour la 9<sup>ème</sup> édition, venez découvrir 4 nouveaux groupes, leurs danses, leurs chants, leurs coutumes...

**Mardi 5 juillet à 20h, Croatie**



Ce groupe porte le nom de Folk Dance Ensemble. Cet ensemble de danse traditionnelle, fondé en 1945 est le meilleur ensemble de la ville de Zagreb.

Le costume traditionnel de Zagreb est inscrit sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco.

Ce répertoire est constitué de 50 chorégraphies exprimant la richesse et la diversité des chants, de toutes les régions Croates. Les différentes façons de danser montrent le statut social de chaque individu dans sa communauté. Ils utilisent des instruments anciens tels que le tamburitza (instrument à cordes pincées) et des instruments à cordes. La cornemuse, le tambour, la clarinette, les flûtes se rajoutent et accompagnent les chants et les danseurs.

**Jeudi 7 juillet à 20h, Kazakhstan**



Araïly Aktobe and AKKU de Karaganda, groupe fondé en 1988 dont le but est de promouvoir et défendre l'art musical et dansé du peuple kazakh. Ils chantent, dansent des chants populaires. Ils nous font découvrir à travers leur art les légendes nées directement de la vie nomade des célèbres cavaliers de l'Asie centrale. Ils

nous chuchotent des histoires de chevaux galopant dans les steppes, les déserts et nous transportent auprès des nomades vivant dans ce pays d'Asie centrale.

Ces danses sont surtout interprétées par les femmes avec une grâce infinie. Leur beauté et la magnificence des costumes assurent un spectacle d'une rare élégance.

**Lundi 11 juillet à 20h, Côte d'Ivoire**



Ce jour là, c'est la visite du Ballet National que nous allons pouvoir découvrir, composé de 21 danseurs. Il a été créé en 1974 par le gouvernement afin de promouvoir l'image de prestige du pays à travers la danse.

Ils nous font connaître différents horizons tels que la danse traditionnelle, la danse urbaine mais aussi contemporaine qui témoignent de l'ouverture vers le futur et le monde. Les danses sont originales : danses avec masques : Le Goly, Le Zahouli... danses de réjouissances : l'Abodan, le Mapouka... danses rituelles et initiatiques : le Taprognan...

Les danseurs viennent donc de différents horizons et à travers ces danses, ils nous entraînent vers des horizons d'une beauté exceptionnelle.

**Mardi 12 juillet à 20h, Bulgarie**



Le «Rosna Kitka» est le premier Ensemble d'enfants créé à Sofia en 1946.

Aujourd'hui, c'est 36 danseurs et 4 musiciens qui nous emportent sur des rythmes rapides et nous font partager leur gaieté mais aussi leur sensibilité et leur âme. Cela

met en valeur la dextérité des danseurs. Ils s'accompagnent d'instruments typiques comme le caval (flûte), le doudouk (pipéau), la gaïda (cornemuse), la gadulka, la gousla (rebec), le tapan (grosse caisse) et la tarambouka.

Quelques noms chantants de danse que vous pourrez découvrir :

- les « Horo's », danse en cercle,
- les « Rutchenitsa's », danse en ligne ou en couple.

### **De très beaux spectacles en perspective.**

Ne restez pas chez vous. Venez partager la joie et la bonne humeur qui encadrent ces beaux moments.

Nous souhaitons vous faire partager la vie de ces groupes au plus près de chez vous. En effet, l'année prochaine la volonté de Saint-Donat se concentrera sur l'hébergement de plusieurs groupes de danseurs. Cet accueil vous promet des échanges très forts, des moments de partage, conviviaux et très riches. Il vous permettra de connaître des nouvelles coutumes, une nouvelle langue, un nouveau pays et peut-être de futurs échanges.

**Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de Claude Fourel, adjoint, sport, culture et association.**



Les représentants de la Côte d'Ivoire seront présents le lundi matin 11 juillet au marché et resteront toute la journée à Saint-Donat.

# Manifestations



## Le 21 juin, Fête de la musique, organisée par la mairie de Saint-Donat, place Chancel

**18h00** Ecole de musique

**20h30** Dynam'JAZZ Fer railleurs, école de musique

**18h45** Ensemble Instrumental de l'Herbasse

**21h30** Les Crunchies, MJC

**19h30** No Name, MJC

**22h00** l'Entrée des Artistes

**20h00** Ecole de chant, l'Entrée des Artistes

## Le 26 juin, Tea For Two Organ Duo, Collégiale à 17h00

Style : jazz vocal accompagné à l'orgue

Artistes : Natalia Ardis, chant et Rémi Collin, orgue

Programme : comédies musicales de Broadway (My fair lady, Roberta, Top Hat etc.), standards de jazz, tango, fado, chansons traditionnelles américaines et negro spirituals. Prix : libre participation aux frais (minimum conseillé 8 euros)

Organisé par la mairie de Saint-Donat

Site internet pour écouter :

<http://teafortwo-duo.com/>

## 24 juin au 10 juillet 2016, Exposition de peinture de Natalia Ardis et Rémi Collin, au Palais Delphinal, de 10h00 à 18h00 du lundi au dimanche.

Entrée libre

Natalia Ardis présentera du pastel, de l'aquarelle et des techniques mixtes sur des

thématiques variées (contes, animaux fantastiques, paysages, intérieurs et fleurs imaginaires etc.).

Rémi Collin présentera du dessin, de l'aquarelle, de l'acrylique, du pastel et des techniques mixtes dans un style figuratif et d'abstrait narratif.

L'exposition présentera également une installation sonore sur le thème du conte : lecture et habillage sonore du conte «La théière» d'Andersen et d'un conte de Rémi Collin «Conte abstrait N°1», en relation avec des oeuvres de l'exposition sur une borne interactive.

Les artistes travailleront sur place et seront donc en démonstration sauf les jours d'installation, de vernissage, de concert et de conférence.

### Lors de l'exposition, plusieurs événements auront lieu :

Les «cafés-peinture» : conférences conviviales sur la peinture suivies d'une discussion avec le public autour d'un café et d'une pâtisserie

«Café peinture» sur Marc Chagall, sa pein-

ture et son oeuvre dans le domaine des arts décoratifs le samedi 25 juin à 15h00 (par Natalia Ardis) - PAF 5 € Réservations au 06 89 35 78 29. Minimum 5 inscriptions.

«Café peinture» sur la gravure scientifique le samedi 2 juillet à 15h00 (par Rémi Collin) - PAF 5 € Réservations au 06 26 23 26 34. Minimum 5 inscriptions. Au programme : présentation des différentes techniques de gravure et de l'histoire de la gravure scientifique dans les domaines mathématique, astronomique et biologique. Ouverture sur la gravure d'art avec des notions scientifiques chez Dürer et Escher.

«Café peinture» sur Édouard Vuillard, ses huiles et ses pastels, le dimanche 3 juillet à 16h00 (par Natalia Ardis) - PAF 5 € Réservations au 06 89 35 78 29. Minimum 5 inscriptions.

## Le samedi 16 juillet, grand vide grenier annuel, avenue Georges Bert.

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme au 04.75.45.15.32 ou par e-mail : [info@saintdonat-tourisme.com](mailto:info@saintdonat-tourisme.com)

## Du 2 au 12 août, exposition estivale des photographies d'Alain Bachelard au Palais Delphinal

photographe atypique de la Drôme des collines, soucieux de transmettre au visiteur une vision de paysages imaginaires, sans autre message que celui d'un bonheur arraché à la banalité du quotidien.

## 25 au 30 juillet, Festival Bach

**Lundi 25 juillet 2016, 21h00,**

Eglise de Ratières

Trio CHALLEAT CHEVALEYRE JOUBERT

**Mardi 26 juillet 2016, 21h00,**

Collégiale de Saint Donat

Clara POUVREAU (violoncelle)

Johannes LANG (orgue)

**Mercredi 27 juillet 2016, 18h00 et 21h00,**

Collégiale de Saint Donat

**18h00** Conférence de Michel CHION «La musique d'accompagnement à l'époque du cinéma muet»

**21h00** Ciné-Concert Thomas OSPITAL

Improvisation à l'orgue sur «le mécano de la General» film muet de Buster Keaton

**Jeudi 28 juillet 2016, 18h00 et 21h00,**

Collégiale de Saint Donat



**18h00** Aubade musicale avec Baptiste GRANDGIRARD (saxophone) - Lucas Joseph (marimba)

**21h00** Choeur BRITTEN/SPIRITO direction Nicole CORTI

Choeurs et airs solistes «un voyage de l'Avent à Pâques»

**Samedi 30 juillet 2016, 18h00 et 21h00,**

Collégiale de Saint Donat

**18h00** Conférence de Frédéric LODEON

**21h00** Thierry ESCAICH (orgue)- Emmanuel CURT (percussions)

**Pratique :** Petite restauration dans le cloître de 19 h 15 à 20 h 45 les 27, 28 et 30/07

Les tarifs normaux vont de 17 € à 25 €. 80 € le Pass'Bach. 10 % pour les adhérents de l'association et les Donateurs. Gratuité pour les enfants. 5 € pour les RSA et étudiants.

Billetterie : sur place, office de tourisme et [www.bachendrome.fr](http://www.bachendrome.fr)

**Vendredi 24 juin et Samedi 25 juin, Grande braderie de vêtements à la Croix Rouge, de 14h à 18h Contact : 06 33 51 37 84**

## Réservée aux composantes du conseil municipal

### Listes d'opposition

#### Au fil de l'actualité...

##### ➤ Vote du budget en mars 2016 : Danger pour nos finances communales.

On pourrait se réjouir du bilan financier communal de l'année 2015 qui laisse apparaître une très légère baisse des dépenses (moins de 1%). Les recettes sont et seront moins importantes, compte tenu de la baisse des dotations de l'État.

Dans ce contexte, pourquoi M. le Maire continue-t-il à gérer notre commune comme il l'administrerait déjà en 1995 ?

Et comment répondre à la **politique de croissance de population** de M. le Maire. Depuis 20 ans, il délivre des permis de construire, Saint-Donat s'agrandit. Mais les **infrastructures communes** ne suivent pas : cantine et cabinet médical saturés, routes inadaptées à l'augmentation de trafic, dangereuses, etc ...

Il ne tient toujours pas compte des réalités à venir !

Faute d'investissement dans les infrastructures, notre commune connaîtra de grandes désillusions dans les prochaines années et devra faire face à des difficultés.

Nous sommes prêts à **participer** avec la majorité à une politique d'investissement d'avenir.

##### ➤ Bilan de la deuxième réunion-débat sur le thème : « SE DÉPLACER À SAINT-DONAT ».

Après un rappel des différents problèmes soulevés lors de la première réunion, chacun des participants a pu, en atelier, faire des propositions sur :

- se déplacer dans le centre-ville,
- se déplacer sur les extérieurs,
- se déplacer le long de l'avenue du Général de Gaulle (la déviation)

en tenant compte de la facilité d'exécution et du coût des opérations.

Puis, chacun des participants a dû faire 3 choix. Nous présenterons au prochain conseil municipal les **3 propositions ayant eu le plus de voix auprès des participants**.

Nous **remercions les habitants** qui ont donné de leur temps pour participer à ces 2 réunions.

##### ➤ Nous vous souhaitons un bel été.

Les élus de la liste "Engagés Pour Saint-Donat" Pierre Boissy, Gérard Roussel, Isabelle Vietti et Isabelle Volozan-Ferlay. Contact : 06 95 34 45 63 (Article écrit et remis en mairie le 27 mai 2016 comme demandé par les services)

#### Les élus SDA communiquent:

A la lecture du précédent article de la majorité municipale, nous ne pouvons que nous inquiéter de l'agressivité manifeste de certains de ses élus à notre encontre. Dans leur immense bonté, les élus SDA se proposent d'offrir à titre gracieux, une boîte de tranquillisants aux élus de la majorité concernés par des troubles de la persécution, de l'irritabilité et d'égo surdimensionné.

**Vos élus SDA,**  
**Isabelle Guillaumet et Alexandre Baillet.**

### La Majorité municipale

## STOP PUB

Chacun peut, par des actions concrètes et simples, œuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons. Moins de prospectus dans ma boîte aux lettres, c'est possible avec STOP PUB. Venez retirer vos autocollants à l'accueil de la mairie.





# Habitants du Pays de l'Herbasse



**vosre Carte d'accès privilégiée est arrivée dans vosre Mairie...  
Venez la retirer sans attendre...**



Madame, Monsieur,

La belle saison sera bientôt là, et avec elle l'envie de baignade, de détente et de nature. Pour les assouvir, la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse vous propose le Domaine du Lac de Champos. **Grâce à la carte d'accès privilégié, vous pouvez, moyennant la somme de 12 euros par famille, fréquenter le domaine durant toute la saison et profiter des nouveaux aménagements.** Une seule carte sera délivrée par famille sur justificatif de résidence dans la commune (facture d'eau, d'EDF, feuille d'impôt...). Chaque membre de votre famille titulaire du permis de conduire vivant sous votre toit pourra l'utiliser. Les tarifs d'accès à la Base de Loisirs restent inchangés pour la saison 2016.

Lors du premier passage à l'entrée du Lac de Champos, une somme de 12 euros vous sera réclamée. Les entrées suivantes seront gratuites. Lors de votre passage en Mairie pour retirer votre carte, il est indispensable de vous munir des photos de toutes les personnes titulaires du permis de conduire, vivant dans votre foyer.

**Les tarifs d'accès à la Base de Loisirs restent inchangés pour la saison 2016.**

Avec l'espoir de vous voir bientôt sur le Domaine du Lac de Champos.

L'équipe du domaine du Lac de Champos



**PLUS  
D'INFORMATIONS :**

**[www.lacdechampos.com](http://www.lacdechampos.com)**



## Ouverture du Domaine du Lac de Champos :

➤ Du 21 mai 2016 au 25 juin 2016 : les week-ends et jours fériés

➤ Tous les jours du 25 juin 2016 au 31 août 2016